

Programme de suivi individuel - 12 séances (1 h chacune)

Dans un contexte personnel, judiciaire, organisationnel ou relevant d'autres instances.

Situations concernées :

Le programme s'adresse aux personnes confrontées à des situations telles que l'alcool au volant, le non-respect de conditions ou de probation, l'impulsivité ou des conflits familiaux.



**Pour les adultes
et adolescents.**